

Tableau 1 • Emplois en 2011 (en milliers)

	Hommes	Femmes	TOTAL
Population en emploi	13 538	12 240	25 778
...dont à temps partiel	929	3 688	4 617
Part de temps partiel dans la population en emploi (%)			

- a) Calculez la part (ou proportion) d'homme à temps partiel parmi l'ensemble des hommes ayant un emploi, puis compléter la case correspondante du tableau. Faites de même pour les femmes et pour le total.
- b) Complétez les phrases suivantes à l'aide de vos résultats.  
En ... , il y avait ... de personnes travaillant à temps partiel. En moyenne, ... % des salariés travaillaient à temps partiel. Mais seuls ... % des hommes en emploi étaient à temps partiel, tandis que ... % des femmes en emploi étaient à temps partiel.
- c) Calculez la répartition des hommes et des femmes parmi les salariés à temps partiel et complétez la phrase suivante :  
En ... , sur 100 personnes qui travaillaient à temps partiel, il y avait ... de femmes et ... d'hommes. Les personnes qui travaillaient à temps partiel étaient essentiellement des ...

Tableau 2 • Taux de temps partiel selon l'âge et le niveau de diplôme en 2011 (en %)

Champ : ensemble des salariés, hors apprentis et contrats en alternance ; France métropolitaine.

	Proportion de salariés à temps partiel
<b>Sexe</b>	
Femme.....	31,0
Homme.....	6,6
<b>Âge</b>	
De 15 à 24 ans.....	26,6
de 25 à 49 ans.....	16,7
De 50 à 54 ans.....	18,7
55 ans ou plus.....	24,6
<b>Diplôme le plus élevé obtenu</b>	
Supérieur à Bac + 2 ans.....	14,9
Bac +2 ans.....	16,9
Niveau baccalauréat.....	19,8
Niveau inférieur au baccalauréat.....	18,4
Aucun diplôme.....	24,6
<b>Ensemble.....</b>	<b>18,7</b>

- a) Faites une phrase avec chacune des données encadrées :

En ... , en moyenne, ... % des salariés travaillaient à temps partiel.

En ... , ... % des salariés qui ont entre ... sont à temps partiel.

- b) Complétez les phrases suivantes en faisant les calculs appropriés :

Les salariés qui sont sans diplôme sont ... fois plus à temps partiel que ceux qui ont un diplôme supérieur à Bac+2.

Les jeunes salariés de moins de 24 ans, sont ... fois plus à temps partiel que les 25-49 ans.

Tableau 3 • Les raisons principales du temps partiel déclarées par les salariés (en %)

Lecture : En 2011, 37,0 % des hommes à temps partiel déclarent principalement l'être faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein.

- a) Surlignez la donnée concernant la part de salariées qui subissent le travail à temps partiel.
- b) Quelle(s) différence(s) relevez-vous entre les femmes et les hommes quant aux raisons de leur travail à temps réduit ?
- c) Peut-on dire que si les femmes travaillent à temps partiel c'est pour pouvoir concilier contraintes familiales et emploi ?

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>N'a pas trouvé d'emploi à temps plein (temps partiel « subi »)</b>	<b>37,0</b>	<b>30,7</b>	<b>31,7</b>
<b>Autres raisons (temps partiel « choisi »).....</b>	<b>63,0</b>	<b>69,3</b>	<b>68,3</b>
Pour exercer une autre activité professionnelle, ou suivre des études ou une formation.....	18,0	6,5	8,4
Pour raison de santé.....	10,6	5,7	6,5
Pour s'occuper des enfants ou d'un autre membre de la famille.....	7,0	33,8	29,3
Pour disposer de temps libre ou faire des travaux domestiques.....	11,3	16,0	15,2
Pour une autre raison.....	16,1	7,4	8,8
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 4 • Le temps partiel selon le type d'employeur et la catégorie socioprofessionnelle**

Lecture : En 2011, 9,7 % des cadres sont à temps partiel.

a) Sur les 4 grandes catégories socioprofessionnelles du tableau, surlignez les deux catégories où il y avait le plus de temps partiel

b) Complétez la phrase suivante :

En ... , les cadres sont .... % à travailler à temps partiel alors que la moyenne pour l'ensemble des salariés est de .... %. Ils sont donc approximativement ... fois moins à temps partiel que les autres salariés.

A l'inverse, les ... sont ... % à travailler à temps partiel, soit près de ... fois plus que la moyenne des salariés.

c) Au sein de chaque catégorie, relevez le sous groupe de professions où il y a le plus de temps partiel.

	Proportion de salariés à temps partiel
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>	
Cadres .....	9,7
Dont : cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques.....	17,2
cadres d'entreprise.....	5,3
Professions intermédiaires (PI).....	15,3
Dont : PI de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés.....	24,6
PI administratives et commerciales des entreprises	12,1
techniciens.....	5,1
contremaîtres, agents de maîtrise.....	3,6
Employés .....	32,0
Dont : employés de la fonction publique.....	23,0
employés administratifs d'entreprise.....	25,6
employés de commerce.....	32,3
personnels des services directs aux particuliers.....	50,3
Ouvriers .....	11,1
Dont : ouvriers qualifiés .....	6,7
ouvriers non qualifiés .....	19,8
ouvriers agricoles.....	21,9
<b>Ensemble.....</b>	<b>18,7</b>

**Tableau 5 • Salaire mensuel et horaire net (y compris primes) et durée hebdomadaire, pour l'emploi principal**

	Moyenne
<b>Salaire mensuel net, y compris primes, pour l'emploi principal (en euros)</b>	
Salariés à temps partiel.....	996
Salariés à temps partiel « subi ».....	746
Salariés à temps partiel « choisi ».....	1 122
Salariés à temps complet.....	1 997

Lecture : En 2011, les salariés à temps complet gagnaient en moyenne 1 997 € par mois.

a) A l'aide de calculs appropriés, complétez les phrases suivantes :

En 2011, les salariés à temps partiel gagnaient, en moyenne, ... €, soit ... près de ... fois moins que les salariés à temps complet.

Parmi les salariés à temps partiel, ceux qui ont « choisi » leur situation reçoivent, en moyenne, ... €, ce qui fait ... € de plus (soit ... % de plus) que ceux qui n'ont pas eu le choix du temps partiel €.